



NOTRE CAP BULLETIN MUNICIPAL D'ARCHIGNY

Juin 2022 – n°71



CONTACT MAIRIE

38 Rue Roger Furgé

86210 ARCHIGNY

Tél : 05 49 85 31 26

E-mail : contact@mairie-archigny.fr

Horaires d'ouverture

Mardi et Mercredi : 9h-12h / 14h-17h30

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h / 14h-17h



Sommaire

Edito du maire

Vie municipale

Vie associative

Vie culturelle

Environnement et Nature

Bistrot ginguette et la caravane des sports

Services

Agenda et Festivités

page 3

page 4 à 10

page 11 à 16

page 17

page 18 à 20

page 21

page 22-23

page 24





Nous voici déjà en juin, le spectre de la Covid s'est à peine éloigné que la guerre en Ukraine gronde. Parce que nous vivons en Europe et qu'il est à peine imaginable à notre époque que nous puissions avoir la guerre, j'ai décidé avec mon conseil municipal d'être solidaire du peuple ukrainien et d'accorder un don de 3 000€.

Les élections présidentielles et législatives sont terminées et les vacances d'été s'approchent déjà. Comme chaque commune, malgré la hausse des matières premières et un contexte particulier qui freinent nos investissements, nous poursuivons nos projets.

La première phase des travaux de rénovation de la salle des fêtes va voir le jour. Le hall d'entrée et les sanitaires devraient être rénovés pour le repas des aînés. Les fenêtres du dordoir de l'école maternelle vont être remplacées par de nouvelles huisseries ainsi que les fenêtres du logement n°60 Rue Roger Furgé.

La rénovation du mur nord extérieur de l'église se poursuit et la toiture de la sacristie va être refaite.

Le PLU est en cours de révision. Les employés municipaux s'affairent sur les routes. Un chemin piétonnier, Avenue des Acadiens, longeant la départementale 3 va être créé, sécurisant ainsi le trajet des piétons.

Comme chaque année une société de travaux publics va refaire un tronçon de route ainsi que la rénovation de trottoirs à la sortie du bourg.

Grâce à l'association de pêche, l'étang a pris ses plus beaux atours. De nouvelles tables vont être livrées promettant aux pêcheurs de belles journées en famille.

Je ne manquerai pas de vous convier à une réunion publique à l'automne afin que nous puissions faire ensemble le point sur les projets phares et recueillir vos avis.

D'ici là je vous souhaite un bel été et j'espère que le prochain édito que vous lirez sera porteur de meilleurs nouvelles concernant la terre ukrainienne.

Bien à vous.

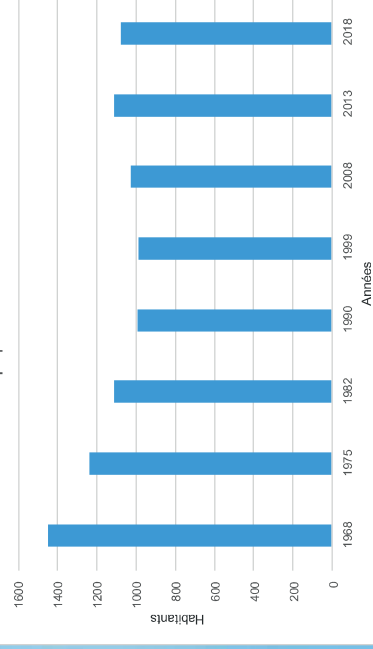
Jacky ROY



1. Comment évolue la population à Archigny ?

	Habitants
1968	1452
1975	1239
1982	1111
1990	992
1999	987
2008	1029
2013	1112
2018	1076

Evolution de la population entre 1968 et 2018



Anniversaire de Marcelle SARRAZIN, 102 ans !

Anniversaire de Marcelle SARRAZIN

Le 11 mars 2022- Discours de M. Le Maire

Monsieur le Député, Marcelle, Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire de Marcelle et je voudrais à cette occasion prononcer quelques mots en son honneur



Nous sommes le 12 mars 1920, il est 14 heures. Alfred Echervard qui habite La Glantinoux se présente à la mairie d'Archigny en compagnie de Joseph Epain pour déclarer la naissance d'une petite Marcelle dont vient d'accoucher hier, le 11, son épouse Blanche Barbarin. La déclaration de naissance est enregistrée par le Maire, monsieur Charles Clerlé en présence du garde champêtre Léon Cardineau.

Notre commune, comme tant d'autres, hélas, pense les plaies de l'impitoyable boucherie de la guerre qui vient de se terminer et pleure ses nombreux enfants morts au combat. Alfred, dont la conduite héroïque au combat a été reconnue s'est vu décerner la croix de guerre et la médaille militaire avant d'être fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

Les années passent, Marcelle grandit, devient une belle jeune fille, puis une jeune femme. Elle fait alors la rencontre d'un jeune homme d'Archigny : Abel Sarrazin né la même année qu'elle, le 9 octobre à l'Epine, où travaillaient ses parents, Jules Sarrazin agriculteur et Alice Savigny son épouse.

Ayant fait plus ample connaissance et subi les épreuves d'une nouvelle guerre, nos deux jeunes gens décident d'unir leurs vies et de convoler en justes noces. Marcelle a alors 33 ans et Abel 32.

C'est ainsi qu'un double mariage a lieu le 11 avril 1953 car Marcelle et sa sœur Madeleine, de 14 ans sa cadette ont décidé de se marier le même jour. Marcelle épouse donc Abel et Madeleine épouse Michel Glain, qui sera des années durant le cordonnier de notre commune avant de tenir le bureau de tabac et la recette des contributions indirectes du village.

Les jeunes mariés s'installent dans le bourg, Abel exerce le métier de menuisier dans un atelier où il sera plus tard à son compte. Marcelle est couturière et fait bénéficier la population surtout féminine de sa créativité et de ses nombreux talents.

La vie s'écoule paisiblement dans le village. L'heure de la retraite sonne. Abel connaît des soucis de santé, qui l'empêchent le 19 août 1995, laissant Marcelle seule.

Après des années de solitude, Marcelle entre à la MARPA où elle défend vaillamment sa place de doyenne. Ayant toujours bon pied et bon œil, appréciée de tous, elle fait l'admiration des résidents ainsi que du personnel et des villageois. Toujours satisfaite et de bonne humeur, Marcelle prend toujours plaisir à faire une partie de cartes avec ses amis. C'est un bel exemple de courage pour nous tous.

Bon anniversaire, Marcelle, nous t'applaudissons !



Cérémonie du 19 mars 1962

Le samedi 19 mars 2022, la commune a célébré la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Les habitants de la commune se sont retrouvés devant le monument aux morts à 11h30, en présence de Monsieur le Maire et du Président des Anciens Combattants, les portes drapées, toujours fidèles au poste, et des sapeurs-pompiers.

Monsieur le Maire et le Président des Anciens Combattants ont déposé une gerbe à la mémoire des soldats tués au cours de cette terrible guerre. Après avoir prononcé le discours en hommage aux soldats disparus, Monsieur le Maire invitait ses concitoyens à un vin d'honneur dans la salle du Conseil Municipal.



Cérémonie du 8 mai 1945

Comme à l'habitude dans chaque ville et village de France, le 8 mai 2022 nous avons célébré le 77^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe en écoutant les douloureux échos du temps.

Dès 11h, les habitants se retrouvaient au Bouchaux pour honorer la mémoire de Georges Poissay tombé sous les balles de l'ennemi au début du mois d'août 1944.

Après le dépôt de gerbe la file des invités regagnait le bourg. De nombreux villageois ainsi que les enfants de l'école Maxime Lefort accompagnés de leurs enseignants ont rejoint le défilé sous l'égide de Monsieur le Maire, des portes drapeaux et des sapeurs-pompiers pour se rendre au monument aux morts.

Dans son discours, Monsieur Le Maire a rappelé les combats des Armées françaises, alliées et de la France libre qui n'ont jamais cessé la lutte, du courage des résistants de l'intérieur et des français qui n'ont jamais baissé les bras et qui ont permis à la France dans les pas du Général de Gaulle de rester la France.

La cérémonie se poursuivait par la lecture sur le monument aux morts du nom des soldats tombés sur la France.

Un vin d'honneur a été ensuite organisé dans les jardins de la mairie où le beau temps permettait aux villageois de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Travaux voirie et bâtiments

TRAVAUX VOIRIE

Le budget prévu pour les travaux de voirie est de 79 500€.

Dans les travaux prévus pour la voirie en 2022, il est prévu de refaire la route de la Jarrie de la Départementale RD3 jusqu'à la sortie du Hameau de la Jarrie.

Au cours des précédentes années, nous avons eu un problème récurrent d'eau pluviale, les fossés ont été re-profiliés. Cette année, on refait la voirie qui est très dégradée, le montant des travaux s'élève à plus de 53 000€. Les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS.

Nous avons prévu également une mise en sécurité sur la route de la Balaterie pour la partie la plus dégradée.

Il est prévu également la création d'un chemin piétonnier de la sortie du bourg en direction de Pleumartin, les travaux sont programmés actuellement début septembre 2022.

Mise en conformité des trottoirs de la pharmacie jusqu'à la médiathèque pour les personnes handicapées et de la médiathèque jusqu'au chemin du petit Partenais, un chemin piétonnier en calcaire va être créé pour un montant de près de 50 000 €.

Les travaux concernant la sortie du bourg en direction de Bonneuil-Matours vont prendre du retard, ils sont prévus fin d'année 2022, début 2023.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Roger Furger à Archigny, le collecteur d'eau pluviale situé derrière l'église et jusqu'à la rue Roger Furgé sera pris en compte par Grand Châtellerault en 2022.

Le budget de cette opération s'élève à 67 400€ en 2022.

Les travaux d'eau pluviale seront réalisés par l'entreprise Colas titulaire du marché.

Nous prenons le temps de réfléchir sur les aménagements futurs et une concertation avec les riverains aura lieu prochainement. Comme tous les ans, la voirie communale va être visitée et réparée par les employés municipaux. Les travaux débuteront le 30 mai 2022.

TRAVAUX BATIMENTS

Les travaux d'isolation des bâtiments communaux sont une priorité, nous avons réalisé l'isolation du logement au-dessus de l'école maternelle. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise MAUPIN.

Les travaux prévus pour 2022 concernent l'école maternelle, toutes les menuiseries vont être changées pour un montant de 22 766 €.

Les menuiseries du logement n°60 Rue Roger Furgé vont être changées. La cage d'escalier va être repeinte, le coût des travaux s'élève environ à 15 000€.

Son prévu également l'isolation acoustique de la salle d'activité pour un montant de 10 218€.

Les travaux de la salle des fêtes concernent la rénovation de la toiture du hall d'entrée, de la cuisine, des toilettes et la mise en conformité des toilettes handicapées.

Les travaux concernant la toiture de la sacristie vont être réalisés prochainement, les travaux étaient prévus normalement en 2021, ils ont été reportés.

Tous ses travaux ont fait l'objet de demande de subvention.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 (€)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	227 029,34
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILE	289 186,65
ATTENUATIONS DE PRODUITS	729,60
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	82 047,03
CHARGES FINANCIERES	12 450,61
DOTATIONS PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	5 742,60
TOTAL DEPENSES REELLES	617 185,83
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 339,20
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	618 525,03



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021	
PRODUITS DE SERVICES, DOMAINE ET VENTE	54 174,47
IMPOTS ET TAXES	506 663,23
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	216 960,70
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	53 825,37
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 366,34
ATTENUATION DE CHARGES	8 109,89
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	242 664,43
TOTAL RECETTES REELLES	1 087 764,43
TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 339,20
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 089 103,63



BUDGET 2022 (€)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	407 238,33
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILE	347 950,00
ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 100,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100 504,88
CHARGES FINANCIERES	12 560,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000,00
DEPENSES IMPREVUES	59 618,00
TOTAL DEPENSES REELLES	932 971,21
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	380 405,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 313 376,21



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
PRODUITS DE SERVICES, DOMAINE ET VENTE	60 700,00
IMPOTS ET TAXES	523 913,00
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	217 424,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	53 200,00
PRODUITS FINANCIERS	10,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 200,00
REPRISES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	1 067,90
ATTENUATION DE CHARGES	10 000,00
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	438 456,31
TOTAL RECETTES REELLES	1 309 971,21
TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 405,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 313 376,21



Association de pêche

L'étang de pêche renaît.

Avec l'arrivée d'un nouveau bureau au sein de l'association des pêcheurs d'Archigny et l'assouplissement des restrictions sanitaires liées au covid, l'étang de pêche a retrouvé son attractivité. De nombreux lâchers de poissons ont été effectués par l'association permettant aux pêcheurs de pouvoir remplir leur bouchère.

Mais c'est aussi un grand nettoyage qui a eu lieu grâce à l'étroite coopération entre les membres des pêcheurs d'Archigny et la mairie. Grâce à cela, les abords ainsi que les berges ont pu être nettoyés et sont quotidiennement entretenus, des arbres et des branches mortes ont pu être éliminés permettant une sécurisation du site pour les pêcheurs et les promeneurs, le parking a pu être agrandi, des nouvelles toilettes sèches ont été installées... Nous tenons d'ailleurs à remercier nos employés communaux, Gilles, Teddy, Fabrice et Valentin pour leur implication.

D'autres aménagements sont en cours comme l'installation de nouvelles tables, la mise en place de nouveaux panneaux d'informations ainsi que de nouveaux barbecues. Malheureusement, la pénurie de matière première, notamment de bois pour la construction des tables, retarde ces nouvelles installations.

Seule ombre au tableau, des incivilités sont régulièrement constatées sur le site. Tables cassées, morceaux de bois jetés dans l'étang, utilisation de véhicules non autorisés. Des pêcheurs ont même fait part d'insultes ou d'irrespect à leur égard par des passants.

Pour rappel, l'utilisation de véhicules à deux, trois ou quatre roues motorisées est strictement interdite sur l'ensemble du site.

La pratique du vélo ou tout autre moyen de locomotion est également interdite.

La baignade et la navigation sur l'étang sont interdits.

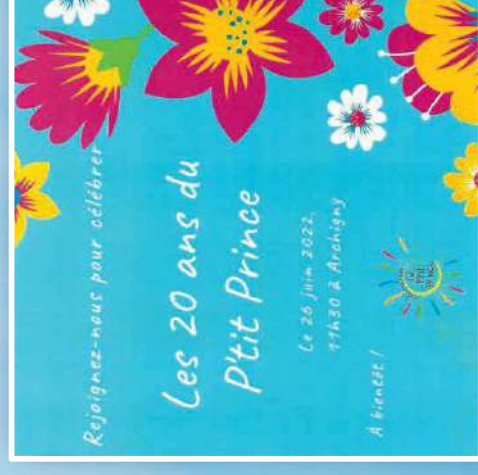
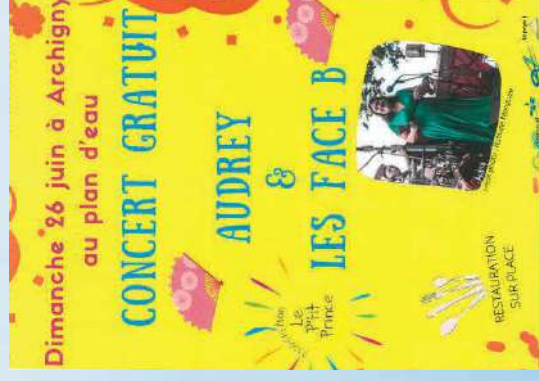
Les chiens sont autorisés tenus en laisse. Merci de prévoir de quoi ramasser leurs déjections.

Tout contrevenant, ou responsable légal en cas de personne mineure, fera l'objet d'un dépôt de plainte auprès des forces de l'ordre.

Comme tout lieu public de notre commune, l'étang doit rester un lieu de vie et de passage qu'il faut respecter et les pêcheurs ou promeneurs n'ont pas à subir les incivilités d'une minorité.



Journée des associations



Histoire et Patrimoine d'Archigny

Nous avons en ce début d'année continué nos actions d'écriture et d'entretien de patrimoines.

Histoire

Un livre a été édité en décembre 2021 : « Nouvelles et chroniques judiciaires du Châtelleraudais ». Cet ouvrage décrit des faits de justice (vol, meurtres, délits...) qui ont eu lieu principalement sur notre commune d'Archigny mais aussi sur quelques-unes de nos communes voisines. Un autre ouvrage a été étudié en mars 2022 : « Marcel Couradeau, ma déportation 1941-1945 ». Ce livre comporte deux parties. La première est le résultat de nos recherches sur Marcel Couradeau et sur les 30 communistes arrêtés le 23 juin 1941 et déportés. La seconde partie est le livre intégral écrit par Marcel Couradeau à son retour du camp de Sachsenhausen lors de la libération des camps en 1945. Plusieurs autres ouvrages sont en cours d'écriture. Nous préparons celui qui sera édité en décembre 2022 (souscription début novembre) et celui de mars 2023. Nos livres sont en vente à la mairie, à l'épicerie de Pascale Anligny, et bien sûr au siège de l'association. Notre association, hors patrimoine religieux, vit essentiellement de la vente de ses livres.

Patrimoine

Nous continuons l'entretien du patrimoine religieux.

L'autel majeur de 1910 avait subi un début de démontage sous l'influence de Vatican II. Nous avons pu restituer la partie cassée (tout le rentable) remettant cet autel proche de l'identique. Cet autel majeur de 1910 possède un très beau bas-relief caché par l'autel imposant de 1970 installé également sous Vatican II. Afin de libérer la vue sur ces intéressantes sculptures, nous avons installé un nouvel autel contemporain dans le chœur de l'église/ Il est en métal et verre. Deux pupitres coordonnés ont également été fabriqués. Nous précisons que tous ces travaux pour le patrimoine religieux sont intégralement payés par l'association grâce à des subventions, mais majoritairement grâce à vos dons.

Le patrimoine archéologique

Nous avons contacté la DRAC pour débattre des possibilités de repositionnement de notre dolmen. Malheureusement, cassé et déplacé, il est impossible de le reconstituer, ne connaissant pas sa sculpture d'origine ni sa position. Il est donc interdit de le déplacer ou d'y faire des fouilles sous peine d'une amende importante, voire de faire connaissance avec la grande maison de Vonne !

Notre association a donc pour mission de défricher son pourtour pour le dégager et le valoriser. Nous avons installé un entourage (piquets d'acacia et corde) et posé une signalétique décrivant ce dolmen datant du IV^e siècle avant notre ère. C'est un vieux bonhomme de 4 500 ans qui doit être respecté. Il est posé sur un terrain privé qui doit également être respecté. Nous remercions sa propriétaire et l'exploitant du lieu d'accepter nos interventions.

Il est situé à la Font-de-l'Etang, au lieu dit le Tré-Paysan. Cette dénomination a été altérée au fil du temps puisque le dolmen était situé dans les bois d'un dénommé Poysent (devenu par la suite Pozay). Donc à l'origine, pas de Tré (trait = champs labouré), ni de paysan, mais un sieur Poizent qui possédait un bois. Il est important de conserver les noms anciens de nos lieux, de nos chemins, de nos parcelles de terre, ils sont la richesse de notre histoire et de notre patrimoine. Les modifier pour un semblant de pouvoir de quelques jours efface des siècles d'histoire, de notre histoire... et c'est vraiment dommage. L'histoire n'appartient à personne en particulier, c'est un bien commun qu'il faut partager pour la richesse de tous.

D'autres découvertes en extérieur sont en cours avec la DRAC dont nous ne parlerons qu'après concrétisation.

Collaboration

Nous avons établi un partenariat avec la responsable de la médiathèque d'Archigny pour plusieurs interventions au cours de l'année 2022. Ces animations seront annoncées par l'animatrice de la médiathèque au fur et à mesure de leur mise en place.

Françoise GLAIN

Présidente des HPA

Amicale Sportive d'Archigny

Depuis sa création en 1966, l'Amicale Sportive d'Archigny accueille toute personne souhaitant pratiquer le sport qui nous passionne : le football !

L'entente avec l'USA Bonneuil-Matours permet d'avoir deux équipes seniors, ce qui représente, à ce jour, 42 joueurs licenciés, et de nombreux dirigeants pour les accompagner.

Au terme de cette saison 2021-2022, l'équipe 1 se maintient en 4ème division en étant à la 4ème place du classement. L'équipe 2 se maintient quant à elle en 5ème division.

La crise sanitaire étant stabilisée, nous espérons pouvoir proposer de nouveau les manifestations habituelles telles que la distribution des calendriers et la soirée tartinette ouverte à tous.

Pour rappel, le club de Bonneuil-Matours accueille au sein de son école de foot les jeunes de tout âge qui souhaitent jouer au football. Pour cela vous pouvez contacter la secrétaire, Andrée Massé au 06 83 69 50 21.

**Si vous souhaitez pratiquer le football tout en vous amusant,
n'hésitez plus, rejoignez-nous !!!**



Les Cousins Acadiens du Poitou

Enfin nous allons pouvoir revivre, le plus gros du Covid est derrière nous, le soleil est là.

J'espère que vous allez bien et que nous allons tous nous revoir en cette journée nationale acadienne pour notre tintamarre 2022.

En effet, cette année, honneur au Québec avec le groupe *Folklofolie*, composé de 5 artistes dont André Varin, venu il y a 10 ans déjà, avec son groupe *Chakidor*.

Le vide grenier sera d'actualité dès 6h00 du matin, toujours à la maudite somme de 3 euros les trois mètres minimum et 1 euro par mètre supplémentaire.

Le musée ouvrira ses portes et vous pourrez tout au long de cette journée vous sucrer le bec, ou vous rafraîchir à travers nos stands de généalogie, livres ou souvenirs.

Nouveauté cette année, pour la première fois vous pourrez visiter la ligne acadienne en ULM, avec le club d'ULM de Chenevelles. Un stand sera mis à leur disposition ou vous pourrez vous inscrire et vous envoler.

Je suis à la fois très heureux de les accueillir, leur souhaite la bienvenue, et je suis très fier de vous apporter de la nouveauté et de pouvoir continuer avec vous à faire vivre cette page historique qui est notre patrimoine.

Les poneys seront également là, pour vous promener en terre acadienne.

Tous les ans, un bel et gros effort est fourni afin de vous réjouir. Merci d'en prendre conscience et si cela vous dit venez nous rejoindre, bénévoles ou adhérents vous serez bienvenus aux Cousins Acadiens du Poitou.

Il ne faut pas s'arrêter là et surtout ne pas oublier 2023, qui sera le 250ème anniversaire du retour des Acadiens en terre acadienne.

Encore un peu tôt pour vous en parler, les réunions s'enchaînent avec le département, le comité d'agglomération de Châtellerault, ainsi que les maires de La Puye, d'Archigny et Saint-Pierre-de-Maille.

Mais je peux d'ores et déjà vous dire ce qui en ressort, même si tout n'est pas finalisé :

- La route sera refaite pour un meilleur confort de tous ;
- Le château d'eau d'Archigny sera recouvert de couleurs acadiennes ;
- La ligne acadienne d'Archigny à La Puye sera délimitée par des panneaux historiques ;
- Les fermes retrouveront leurs pancartes identitaires ;
- A vélo vous pourrez découvrir à l'aide d'une carte interactive, toute la ligne et ses chemins avoisinants ;
- Les heures vagabondes seront présentes le 15 août avec un groupe acadien, ainsi que la Société Nationale Acadienne, et le Congrès Mondial Acadien.

Nos Cousins Acadiens, Cadiens et Québécois ont programmé de venir nombreux, soit par leur propre moyen ou en voyage organisé.

Une réunion est prévue avec les maires de la Puye, Archigny et Saint-Pierre-de-Maille pour accueillir au mieux cette manifestation, et organiser par la même occasion, une rencontre publique afin que vous puissiez être informés du déroulement de cet événement.

Bien d'autres choses seront à venir, je ne manquerai pas de vous en aviser.

En attendant je vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous au 15 août ferme 10, musée acadien, au son des violons et de la bonne humeur.

Richard Bertin

Président des Cousins Acadiens du Poitou



ARCHIGNY ACCUEIL ET FETES

La période qui vient de s'écrouler restera marquée par la pandémie de COVID19.

Les diverses manifestations envisagées par notre Association ont dû soit être annulées soit adaptées aux mesures sanitaires.

C'est ainsi que le diner dansant prévu le 26 février 2022 a été annulé.

La pièce de théâtre « Vacances de rêve » interprétée par la troupe du « Théâtre Pictave » de Saint-Benoît a été maintenue.

Domage ! Le public n'était pas au rendez-vous mais les 34 spectateurs présents ont apprécié cette pièce comique interprétée avec brio. En témoignent les rires et les applaudissements qui ont rythmé cet après-midi du 16 janvier 2022.

Rendez-vous est pris pour une nouvelle pièce le dimanche 15 janvier 2023.

Lors du Rallye de la Vienne du 13 mars 2022, notre Association tenait la buvette sur la place du bourg.

Grâce à une météo favorable, nous avons profité d'un public nombreux qui venait admirer les départs spectaculaires des voitures.

Cette année, notre Association a l'opportunité de travailler en partenariat avec l'Association « P'tit Prince » de Veuil-sur-Vienne qui va célébrer son 20ème anniversaire le 26 juin 2022 à Archigny.

Dans ce cadre, des animations et des activités multiples seront proposées tout au long de la journée.

Pour l'occasion, Archigny Accueil et Fêtes a préparé une randonnée avec 2 parcours balisés autour d'Archigny (7 et 9km)

Les festivités s'enchaîneront ensuite avec le concours de boules organisé lors de la fête nationale du 17 juillet 2022.

Après 2 années blanches, le marché gourmand aura lieu le 11 septembre 2022.

Les passionnés pourront de nouveau admirer les vieux tracteurs.

De nombreux exposants et artisans seront au rendez-vous. Une exposition sur le thème des « pierres préhistoriques d'Archigny » sera proposée... et bien d'autres choses encore...

Nous espérons retrouver en chacun de nous le dynamisme qui existait avec la période de COVID afin de maintenir ces animations qui participent à la vie de la commune.

La médiathèque

L'accès de la médiathèque d'Archigny est libre et gratuit. Cet équipement de lecture publique fait partie du réseau des médiathèques de Grand Châtellerauld constitué de 13 équipements.

<https://mediatheques.grand-chatellerauld.fr/nous-connaître/le-reseau>

Découvrez les nouveautés de la médiathèque et du réseau, vous pouvez consulter le portail du réseau :

<https://mediatheques.grand-chatellerauld.fr/actualites/nouveautes>

S'inscrire ?

L'inscription est nécessaire pour utiliser une tablette, se connecter à internet, emprunter des documents à domicile, accéder aux ressources numériques (films, journaux, magazines, livres numériques, cours de langues, de cuisine et de loisirs...) via la plateforme numérique Lire en Vienne (Bibliothèque départementale de la Vienne).

Lors de votre inscription une carte vous sera délivrée. Cette carte est individuelle et nominative. Elle donne droit à un abonnement d'un an à compter de la date d'inscription, **valable dans l'ensemble des médiathèques du Grand Châtellerauld** (médiathèques de Châtellerauld, Archigny, Availles-en-Châtellerauld, Bonneuil-Matours, Cenon-sur-Vienne, Dangé Saint Romain, Lencloître, Naintré, Scorbé-Clairvaux, Thuré, Vouneuil-sur-Vienne).

Pour toute inscription, vous devez présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 4 mois pour les personnes mineurs. Vous devez également remplir un bordereau d'inscription qui doit être signé par un des représentants légaux du mineur (parent ou tuteur) :

- Règlement intérieur du réseau
- Règlement internet

Restitution des documents en dehors des horaires d'ouverture

Une « boîte de retours » est disponible devant chaque médiathèque du réseau. Les « boîtes de retours » sont en service quand les structures sont fermées.

Horaires d'ouverture

La médiathèque est ouverte le mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Mardi : 15h-18h, Mercredi : 14h-18h, Vendredi : 15h-18h et le samedi de 10h à 12h.

Alors n'hésitez plus, franchissez le pas et venez vous inscrire en famille !

Au plaisir de vous compter parmi les lecteurs de la médiathèque.

Anne COGER

Services

MACONNERIE - PLACOPLATRE - FAIENCE - CARRELAGE Rémi DEFORGE 3 Chemin de la Croix Chardon Tél : 06 12 80 19 22	MIEL Stéphane CLAVURIER La Touche Tél : 06 73 14 17 47	MECANICIEN Joël PARIZET 6 Rue Roger Furgé Tél : 06 17 48 22 31
PHOTOGRAPHIE Fabrice DHONDT 45 Rue Roger Furgé Tél : 06 22 63 23 67	PRODUITS BIO Thierry SACREZ Boussonne Tél : 05 49 85 21 29	RESTAURATION (ambulant et marché) Les Voisines Mireille MARTIN - Alexia GIBAUT 39 Rue Roger Furgé Tél : 07 81 06 23 28
RESTAURATION - CONFISERIE (ambulant et marché) Titi gourmand Cynthia GUIBERT Le Châtelet Tél : 06 86 52 21 74	SCULPTURES - CERAMIQUES Gilles FROMONTEIL Chavard Tél : 06 18 44 18 59	TAILLEUR DE PIERRES Antoine THOMAS 6 La Billardièrre Tél : 05 49 85 05 55

CUIR François MAINGAULT La Bousée Tél : 06 17 50 43 59	TOURNEUR SUR BOIS Christophe Guionnet La Ligne Acadienne Tél : 06 98 38 15 83	VOLAILLES - OEUFs Graziella SAVIGNY 4 Les Petits Partenais Tél : 06 63 39 56 76
TRANSPORT Taxi Jean-Michel BOYER 86 Secours Tél : 06 83 28 42 58	Frédéric ROBIN Chavard Tél : 06 70 32 94 34	



Grand Châtellerault a développé un outil pour accompagner les acteurs économiques vers la transition numérique.

La plateforme acheteza.grand-châtellerault.fr est lancée. C'est une boutique en ligne mise en place par Grand Châtellerault afin de soutenir les commerces du territoire.

Elle offre une visibilité à l'ensemble des commerces de la communauté d'agglomération sur le web. Ce service est gratuit pour les professionnels.

Les consommateurs retrouvent un panel de produits dans leurs commerces locaux, en 1 clic, 24h/24 et 7J/7.



AGENDA ET FESTIVITES

JANVIER 2022

Dimanche 8 : Vœux du maire, salle des fêtes
Dimanche 16 : Théâtre organisé par Archigny
Accueil et Fêtes, salle des fêtes
Jeudi 27 : Cinéma, salle des fêtes

JUILLET 2022

Vendredi 1^{er} : Fête de l'école
Jeudi 7 : Bistrot gingnette
Mercredi 13 : La caravane des sports
Dimanche 17 : Fête nationale, feu d'artifice
Concours de boules

FEBVRIER 2022

Jeudi 24 : Cinéma, salle des fêtes
Samedi 26 : Banquet des Amis Réunis
organisé par Archigny Accueil et Fêtes

AOUT 2022

SEPTEMBRE 2022

Dimanche 11 : Marché gourmand

OCTOBRE 2022

Samedi 12 : Rallye de la Vienne
Jeudi 24 : Cinéma, salle des fêtes

NOVEMBRE 2022

DECEMBRE 2022

Dimanche 10 : Banquet de l'ACCA, salle des Fêtes

JANVIER 2023

Dimanche 15 : Pièce de théâtre

MARS 2022

Jeudi 19 : Cinéma, salle des fêtes

MAI 2022

: Spectacle de gym, stade

Dimanche 26 : Journée des associations en partenariat avec le P'tit Prince et Archigny Accueil et Fêtes voir page 12

: Randonnée organisée par Archigny Accueil et Fêtes